

<p><b>Commune de Nassogne</b>  <b>Coordination PCDN-PCDR du 06 août 2020</b></p>
--

Marloie, le 20 août 2020

Présence

- Laura Bertrand, éco-conseillère
- Marie-Alice Pekel, échevine
- Didier Fortemaison, agent PCDN au sein de la FRW
- Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen, agents de développement FRW

Objectif

- Définir de quelle manière le PCDR pourrait soutenir les projets du PCDN, et les interactions qu'il pourrait y avoir entre les deux outils.
- Déterminer les fiches-projets du PCDR en lien avec l'environnement, en partenariat avec le PCDN.
- Faire des liens avec l'étude du réseau écologique (y a-t-il des terrains à acquérir, des aménagements nécessaires ? ...)

Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif 2.2 : Valoriser les éléments naturels et patrimoniaux (eau, forêt, paysages, etc.) qui font la richesse reconnue du territoire.

Echange

Il existe trois niveaux de projets au sein d'un PCDN :

1. Des projets à dimension citoyenne, mis en œuvre par des bénévoles (ex : nichoirs, ...)
2. Des projets à dimension communale (ex : fauchage tardif, ...)
3. Des projets à dimension supra-communale, en partenariat avec des Contrats de Rivières, des projets Life, ...

Le PCDR peut parfois aller chercher des enveloppes financières plus importantes que le PCDN, en fonction du type de projet. En inscrivant une fiche-projet au sein du PCDR, cela pourrait permettre au projet d'obtenir plus de subsides, ou d'avoir plus de poids lors d'appels à projets. Les Espaces Verts, au sein de la Région wallonne, sont également une source de subsides à consulter.

L'étude du réseau écologique du PCDN de Nassogne a été réalisée par le bureau ACREA (M. Eric Merin). Cette étude est souvent sous-exploitée dans les PCDN car cela prend beaucoup de temps.

Dans l'étude du réseau écologique, 58 sites ont été identifiés, décrits et cartographiés, et des actions ont été définies pour chacun des sites.

- ➔ Laura et Didier proposent dans un premier temps de déterminer un « top 10 » parmi les 58 sites repris, selon, entre autre, qu'ils se situent sur propriété communale ou privée, qui pourront ensuite être approfondis via le PCDR, pour identifier des interventions majeures à réaliser (ex : création d'une réserve naturelle, ...). La FRW se renseignera sur le type de projets qui pourraient être financés.

Concernant la question de la **forêt** au sein du PCDR, il y a encore peu de retours. La Commission Forêt avance à son rythme, le PCDN ne prend pas cette thématique en charge, et le PCDR se retrouve en reste à ce stade.

Le **fauchage tardif** n'est pas toujours bien exécuté par les prestataires, il serait intéressant de définir une carte / road book / inventaire papier des zones à préserver et à ne pas faucher !

- ➔ Demander le fichier cartographique à François Navraux (shape file) afin d'en faire un document cartographique dans QGIS à destination des prestataires.

Les **haies privées** peuvent être taillées par les prestataires partenaires de la commune ; les frais sont pour 60 % à charge du privé (+ frais d'ouverture d'un dossier) et pour 40 % à charge de la commune.

Les **Incroyables Comestibles** sont des bacs à aromates et légumes pour les citoyens. L'intitulé de l'initiative n'est pas toujours clair ou compris comme tel. Une appellation « Jardin collectif » serait plus parlante pour la population. L'initiative s'accompagne aussi d'ateliers éducatifs autour des bacs. Un inventaire des différents bacs existe sur le site de la commune, et il serait intéressant de faire une carte par village. Laura aimerait mettre en place un parrain pour chacun des bacs afin d'avoir un regard régulier et entretien de celui-ci.

Une fiche-projet générale se précise (au sein du PCDR) concernant l'amélioration de la **communication** de la commune vers les citoyens. Un des éléments de la fiche serait la réalisation de capsules vidéos présentant les différents projets portés par la commune, et le PCDN pourrait saisir l'occasion pour présenter les actions réalisées. On a vu en effet que les demandes des citoyens en matière de nature et de biodiversité étaient déjà mises en œuvre !

Les « **mind map** » réalisés par Laura en préparation de cette réunion sont intéressants, très visuels. On pourrait creuser l'idée d'en réaliser un pour chacune des commissions citoyennes, ce qui permettrait de faire des liens entre elles mais aussi de communiquer de manière visuelle avec la population.

#### Quelles fiches-projets potentielles dans le PCDR ?

**Fiche Haies** : un inventaire a été ciblé via le PCDN (plus de 600 m de haies à planter) et pourrait être élargi dans le PCDR. La difficulté principale réside dans la protection des jeunes haies plantées, qui sont attaquées par le gibier. La question de l'entretien est à définir également.

**Fiche Mares** : réalisation d'un inventaire et création d'un réseau de mares. Un projet est en cours à l'échelle de la Wallonie, qui devrait creuser entre 40 et 50 mares sur la commune.

Des demandes de creusement de mares (6 ou 7) sur propriétés privées ont été introduites dernièrement à la commune par le biais d'un permis d'urbanisme.

#### **Fiche « top 10 des sites de l'étude du réseau écologique »**

##### **Fiche Etang Nassogne et parc**

**Fiche Vergers et panneaux** : lot 0 ; le projet de rafraîchissement du verger de Forrières est inscrit au PCDN pour l'année 2021.

N.B. : l'arboretum de Forrières sera également repris en lot 0 car sa restauration est prévue prochainement.

#### Les suites

- Connaître la liste des membres du PCDN (y a-t-il des personnes présentes dans la CLDR ?)
- Retour de Laura et Didier sur le « top 10 » des sites écologiques
- Retour de la FRW sur les subsides « nature » possible en Développement Rural.

*Fanny Van Der Smissen et Florence Lesuisse,  
Agents de développement*